



Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Les mesures de distanciation sociale permettant de répondre aux conditions de la sécurité du public et des membres du Conseil Municipal ne pouvant être satisfaites en Mairie, le Conseil Municipal se tiendra à la salle des Fêtes François CHENEVAL-PALLUD 189, route de Boisinges

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 23 juin 2022**

- **FINANCES**
 - 1) Garantie d'emprunt Halpades SA d'HLM – Programme Parc Horizon
 - 2) Avis du Conseil Municipal sur les admissions en non-valeur
 - 3) Demande de subvention pour une étude de stratégie foncière et immobilière sur le patrimoine bâti de la Sallazienne

- **PERSONNEL**
 - 4) Modification du tableau des effectifs

- **ADMINISTRATION GENERALE**
 - 5) Convention avec la MJCI pour la mise à disposition d'animateurs périscolaires pour 2022-2023
 - 6) Mise à jour du règlement de la restauration scolaire et de la pause méridienne
 - 7) Convention pluriannuelle entre la commune et l'école des sports USEP

- **INSTITUTIONS**
 - 8) Mise à jour du règlement intérieur du Conseil Municipal

- **DOMMAINE & PATRIMOINE**
 - 9) Forêt – Coupe de bois pour l'exercice 2023
 - 10) Chemin des Ecureuils / Chemin de chez Frarin – Déclassement d'une portion de parcelle du domaine public dans le domaine privé de la commune en vue d'une cession
 - 11) Chemin des Ecureuils / Chemin de chez Frarin – Régularisation foncière

- **URBANISME**
 - 12) Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme – Modalités de mise à disposition du dossier au public

Le 21 juillet 2022,
Le Maire, Pascal POCHAT-BARON